

OFFRE D'EMPLOI EXTERNE N° 006/2025

POSTE : Superviseur SM (Santé Mentale) H/F	
Nord Kivu (Goma, Mweso, et autres bases) <u>Sous réserve de financements</u>	
Sous la responsabilité hiérarchique	: Chef de Projet
Type de contrat	: CDD
Durée	: A préciser, en fonction des besoins
Affectation	: Nord Kivu (Goma, Mweso, autres bases)
Date de prise de poste	: A préciser, en fonction des besoins

I. CONTEXTE

Handicap International est une organisation non gouvernementale (ONG) internationale, apolitique et aconfessionnelle, qui œuvre dans le domaine des droits des personnes en situation de handicap. Présente en République Démocratique du Congo (RDC) depuis 1995, elle intervient dans les domaines suivants : (i) la réadaptation à base communautaire ; (ii) l'éducation inclusive ; (iii) la santé maternelle et infantile ; (iv) la logistique humanitaire (v) la protection (vi) la santé mentale (vii) et l'assistance d'urgence aux populations vulnérables en RDC

II. MISSION, TACHES ET RESPONSABILITES

Sous la responsabilité du Chef de Projet, le Superviseur santé mentale est en charge de :

Mission 1 : Management

Document de référence : https://hinside.hi.org/intranet/jcms/prod_2209931/fr/les-missions-du-manager-version-2021-fr

- Manager Exemple : incarne les valeurs de HI au quotidien, et est un rôle model.
- Manager Porteur de sens : appréhende la stratégie, l'explique, la traduit en objectifs opérationnels pour son équipe, conduit les changements nécessaires. Donne du sens à chaque acte de management. Impulse dans ce cadre des échanges de pratique inter et intra directions. Encourage l'innovation et la prise de risques.
- Manager Gestionnaire : organise la gestion opérationnelle de son équipe, structure le travail autour de processus identifiés, pilote la performance, et facilite la résolution des problèmes.
- Manager 1er RH Coach : contribue au développement de ses collaborateurs, en créant les conditions pour permettre leur engagement, leur professionnalisation et leur attachement à HI. Veille au respect du code de conduite des politiques institutionnelles, de l'état d'esprit et des comportements individuels et collectifs attendus.

Mission 2 : Mise en œuvre opérationnelle

Responsabilité 1 : Contribue à la planification et à la mise en œuvre du projet conformément aux cadres existants

- Contribue à la planification et à la préparation des activités, des outils et des ressources associées et met en place le plan d'action en lien avec les services supports et l'unité technique

- Assure la mise en œuvre des activités et la bonne allocation des ressources sur délégation du Project Manager
- Assure le reporting régulier des activités, et contribue au reporting interne et externe sur sollicitation du Project Manager
- Contribue à l'identification des besoins d'ajustements du projet et propose des adaptations au Project Manager
- Contribue à l'élaboration de demandes d'avenants sur sollicitation du Project Manager
- Contribue à la coordination avec les acteurs locaux et au suivi de la relation partenariale avec les partenaires du projet
- Garantit le bon archivage des informations et des documents de projet

Responsabilité 2 : Contribue au suivi, l'évaluation, la redevabilité et l'apprentissage du projet

- Contribue au suivi du projet, notamment des indicateurs de progression des activités et des effets escomptés
- Contribue aux évaluations de projet sur sollicitation du Project Manager et s'assure du suivi des recommandations issues des évaluations du projet
- Contribue à la mise en place et au bon fonctionnement des mécanismes de redevabilité
- Contribue à l'apprentissage du projet

Responsabilité 3 : Assure la gestion des données projet

- Assure la mise en place et la bonne utilisation des outils appropriés pour la collecte et la gestion des données pour le projet, conformément aux normes globales
- Assure la collecte et la compilation des données en lien avec le projet dans la base de données correspondante

Responsabilité 4 : Contribue à l'animation fonctionnelle des équipes projet

- Sur délégation du Project Manager, anime des réunions de coordination entre les équipes projet et les services supports présents sur sa zone lorsque nécessaire
- Assure la bonne collaboration entre les équipes projets et les équipes support (services partagés et techniques notamment), afin de faciliter la mise en œuvre du projet dans le pays

Responsabilité 5 : Contribue à la communication sur le projet en externe

- Contribue à l'influence externe de HI en participant à des réseaux, le cas échéant
- Communique sur le projet auprès des partenaires, des autorités et des parties prenantes, le cas échéant.

III. PROFIL RECHERCHE

A. Diplôme/Formation et expérience :

- Être détenteur d'un Diplôme de Licence (BAC+5) en Psychologie clinique et /ou Santé d'une institution/Université étatique reconnue légalement.

B. Connaissances & Expériences :

- Avoir une expérience professionnelle minimum de 03 ans dans une Organisation Internationale dans le domaine de la Psychologie clinique,
- Avoir une expérience professionnelle pertinente dans le cadre de projet de SMPSS/Protection en situation d'urgence,
- Avoir une expérience préalable avec des ONG internationales ou locales et travail dans un cadre interculturel.
- Avoir une expérience dans la planification, du développement et de la mise en œuvre de formations liées à la protection et/ou à la SMSPS.
- Avoir une expérience dans la supervision et/ou du suivi des interventions liées à la protection et à la SMSPS

C. Savoir-être :

- Entreprenant /proactif/autonome
- Travailler en équipe/en réseau, coopérer.
- Capacité d'écoute et d'analyse

D. Savoir-faire :

- Excellent français parlé et écrit.
- Maîtrise du Kiswahili, Kinyarwanda.
- Excellente capacités de communication et de représentation.
- Capacités rédactionnelles
- Connaissances en clinique de l'urgence du trauma et clinique de la petite enfance.

CONDITIONS POUR POSTULER

Etape 1 :

Pour postuler, veuillez remplir le formulaire via le lien ci-dessous au plus tard le Mardi, 18/03/2025 à 16 heures 30'

<https://forms.office.com/e/NDJFRTLf2e?origin=lprLink>

Etape 2 :

Veuillez envoyer par e-mail à l'adresse suivante les documents ci-dessous avec la référence 'Offre N°006/2025, Superviseur SM (Santé mentale) ' Au plus tard le Mardi, 18/03/2025 à 16 heures 30' par e-mail à l'adresse suivante : recrutement@rdc.hi.org .

Les dossiers de candidature devront comprendre obligatoirement et exclusivement :

- ✓ Une lettre de motivation synthétique (**1 page maximum**) ne reprenant pas les données du CV mais permettant d'identifier les raisons du candidat à postuler ;
- ✓ Un curriculum vitae **en 3 pages maximum** (contenant les coordonnées téléphoniques et l'adresse email du candidat ainsi que trois (3) personnes de référence qui seront amenées à être contactées dans le cadre de la procédure de sélection). **Attention**

toute omission d'expérience en ONG ou d'invention/modification d'expérience sur le CV entrainera une élimination immédiate du processus de recrutement, quelle que soit l'étape ;

Tout autre document (certificats de travail, diplômes) pourra être demandé ultérieurement si la candidature est susceptible d'être retenue.

N.B : Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas traités

Aucune information supplémentaire ne sera donnée sur place ou par téléphone.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour participer aux tests.

Handicap International s'engage à promouvoir l'égalité des chances et à lutter contre toutes formes de discriminations à l'embauche.

Handicap International est attaché au principe de la diversité et encourage tout particulièrement les candidatures des personnes en situation de handicap et des femmes.

Nous encourageons sincèrement les candidats en situation de handicap à contacter la base où a lieu le recrutement pour exprimer leurs besoins spécifiques.

Handicap International est engagé dans la protection de l'enfance et la protection des bénéficiaires contre l'exploitation et les abus sexuels.

Handicap International a une tolérance zéro à l'encontre des violations du code de conduite en vigueur au sein de l'organisation (ex : fraude et corruption, protection contre l'exploitation et les abus sexuels, harcèlement et intimidation, etc.).

Le candidat sélectionné devra s'engager à adhérer et à respecter ces politiques institutionnelles éthiques ainsi que le code de conduite.

Aucun employé d'Handicap International n'a le droit de demander un paiement en espèces ou l'échange de faveurs de quelque nature que ce soit en contrepartie d'un traitement préférentiel dans le processus de recrutement. Cela est contraire à la politique d'HI et si vous êtes approché(e) par un membre du personnel pour de l'argent ou des faveurs, ou si vous êtes empêché(e) de quelque façon que ce soit à faire partie du processus, prière de contacter le responsable de la base où le recrutement a lieu ou de signifier par email la situation rencontrée : ligne.plaintes@rdc.hi.org

Fait à Kinshasa, le Mardi, 04/03/2025

La direction.